

Séance du 14 avril 2026

L'an deux mille vingt six

et le 14 avril

à 19 heures 00

le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel, de ses séances, sous la présidence de : M. MAINGUY

Présents : Mmes, MM., MAINGUY, WECKSTEIN, ACHOUR, ANDRIEUX, BOUCHER, BEAUTÉ

Absents :

A été nommé secrétaire : M. WECKSTEIN

TARIFICATION 2026/2027 DE LA CANTINE ET DE LA GARDERIE – DL8

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
09/04/2026

Date d'affichage
/04/2026

Objet de la Délibération

Pour la garderie, Pascal MAINGUY propose les modification suivantes :

- Garderie matin : 2,90 € (soit une augmentation de 0,10 €),
- Garderie soir avec goûter : 4,10 € (soit une augmentation de 0,10 €),
- Garderie matin et soir avec goûter : 5,70 € (soit une augmentation de 0,20 €).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Pour la cantine, compte tenu du renouvellement prévu du prestataire, la modification des tarifs est reportée après le choix du nouveau prestataire.

Le Président,
Pascal MAINGUY

LES ILES DE LA SEINE
8, rue des Huards
27510 PRESSAGNY L'ORGUEILLEUX
027 252 703 194 090 16